



Rectorat

Inspection de l'Éducation Nationale  
Enseignement Technique

**Circulaire d'organisation**

**CAP  
AGENT DE SÉCURITÉ**

**SESSION JUIN 2012**

**CCF**

# Épreuve EP 1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

Coefficient : 9 (dont 1 PSE)

## Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à prévenir tout acte de malveillance ou de négligence susceptible de mettre en péril la sécurité des personnes et des bâtiments.

## Contenu de l'épreuve

Cette épreuve se déroule en fonction des tâches et des activités se rapportant aux fonctions suivantes :

- prise en compte du poste de travail et des missions afférentes ;
- prévention et dissuasion des actes de malveillances et de négligence ;
- prévention et lutte contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur.

## Formes de l'évaluation en CCF :

Dans le cadre de la formation au CAP « Agent de sécurité », ce contrôle s'effectue au cours de trois séquences organisées pendant la dernière année de formation :

une situation en milieu professionnel,  
deux situations dans l'établissement ou le centre de formation des candidats.

Les professionnels pourront être associés aux différentes phases de l'évaluation.

La proposition de note est établie conjointement par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique du domaine professionnel et les professionnels associés. Cette proposition de notes, accompagnées des documents justificatifs, est transmise au jury de délibération.

## Pour les candidats admis dans le cycle de trois ans conduisant au baccalauréat professionnel

« Sécurité prévention », ces évaluations s'effectuent en fin de classe de seconde.

### A) Situation d'évaluation en milieu professionnel :

Note : 60/160

Cette évaluation prend en compte une période de huit semaines de formation en milieu professionnel. Elle s'appuie sur la grille p 4.

Elle permet, à partir de situations professionnelles réelles, d'évaluer des compétences complémentaires à celles évaluées en centre de formation.

Elle doit prendre également en compte le comportement du candidat dans l'entreprise.

## Pour les candidats admis dans le cycle de trois ans conduisant au baccalauréat professionnel

« Sécurité prévention », cette évaluation prend en compte la période de quatre semaines effectuées en entreprise de sécurité privée au cours de la classe de seconde.

## B ) Situations d'évaluation en centre de formation :

■ La première situation évaluée par sondage les compétences énumérées dans le référentiel et s'appuie sur la grille p 5.

– Note : 60/160

L'évaluation en centre de formation est complémentaire de l'évaluation en milieu professionnel. Elle prend appui sur un dossier saisi par traitement de texte, et constitué de trois fiches d'activités professionnelles établies à partir de situations à problèmes rencontrées sur :

- un site de ronde (une fiche),
- un site de poste de surveillance (une fiche),
- un site d'accueil et de filtrage (une fiche).

Ces fiches doivent faire l'objet d'une rédaction personnelle. Voir modèle p 6.

La situation d'évaluation se déroule au cours du deuxième trimestre de l'année civile de l'examen et comporte deux phases :

la présentation, en 10 minutes au maximum, d'une fiche de situation professionnelle choisie par le jury (un formateur et un professionnel),

un entretien sur l'ensemble du dossier d'une durée de 20 minutes maximum.

■ La seconde situation porte sur l'environnement juridique et les pratiques professionnelles des métiers de la sécurité et se déroule sous forme écrite. Elle s'appuie sur la grille p 7.

Durée 1 heure – Note : 40/160

Elle consiste en une série de questions portant sur les savoirs associés du référentiel du domaine professionnel énumérés dans le « contenu de l'épreuve »

**Epreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence**  
**Grille d'évaluation CCF en PFMP Coefficient 3**

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_  
 ETABLISSEMENT DE FORMATION : \_\_\_\_\_  
 PERIODE(S) DU : \_\_\_\_\_ AU \_\_\_\_\_

Savoirs être	Evaluation				Observations
	TI	I	S	TS	
Respect de la tenue professionnelle.					
Respect de la hiérarchie					
Ponctualité et assiduité					
Respect du devoir de réserve / confidentialité					
Prise d'initiative (à son niveau de responsabilité)					
Adaptabilité aux situations et contraintes					
Aptitude à faire preuve de vigilance					
Capacité à travailler en équipe					
Restitution des informations avec clarté					

TI : Très insuffisant    I : Insuffisant    S : Satisfaisant    TS : Très satisfaisant

	Compétences / Activités	Evaluation			
		TI	I	S	TS
C 1-01 C 1-02 C 1-03	<b>S'approprier le plan du site et les consignes qui s'y rapportent.</b> - Lecture de plans, de consignes - Visite et déplacement en autonomie sur le site - Connaissance des matériels de sécurité - Connaissance du POI, PPI ...				
C 2-01 C 2-02 C 2-03 C 2-04 C 1-04 C 3-04 C 3-08	<b>Activité d'accueil, de filtrage, d'enregistrement des personnes et/ou véhicules et/ou marchandises</b> - Emploi des matériels - Appliquer les consignes - Identifier les partenaires - Informer renseigner et orienter - Rendre compte				
C 2-05 C 2-06 C 2-07 C 2-08 C 2-13 C 3-09	<b>Activité de surveillance : garde statique, rondes, patrouilles</b> - Appliquer les consignes - Vérifier et contrôler la présence et l'état des matériels de sécurité - Vérifier l'absence et prévenir de tout type de situations génératrices de risques - Effectuer des levées de doute, - Porter secours, - intervenir sur un conflit, - Intervenir sur un début d'incendie. - Préserver les traces et les indices - Etablir un périmètre de sécurité - Rendre compte				
C 2-09 C 2-10 C 2-11 C 2-12 C 3-05 C 3-06 C 3-07	<b>Activités au poste central de sécurité :</b> - Appliquer les consignes - Vidéosurveillance - Alarmes (feu, intrusion, techniques) - Alerter et rendre compte sa hiérarchie - Alerter les secours extérieurs - Rendre compte				
<b>APPRECIATION GENERALE et activités complémentaires (formation du personnel etc.)</b>					

Signatures

Note proposée au jury :

**/60**

**Épreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence  
Grille d'évaluation CCF – Situation n° 1 - Epreuve orale sur dossier**

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

ETABLISSEMENT DE FORMATION : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

	<b>Compétences à dominer par le candidat</b>	<b>Observations</b>	<b>Note</b>
<b>EXPOSE</b> 10 minutes maximum	<b>Présentation d'une fiche de situation choisie par le jury</b>  Prise en compte du poste de travail et des missions.  Mise en œuvre des missions <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes</li> <li>- Matériel</li> </ul> Exposé de la situation à problème : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les circonstances</li> <li>- L'intervention</li> <li>- L'analyse après l'intervention</li> </ul>		<b>/20</b>
<b>ENTERETIEN</b> 20 minutes maximum	Entretien sur l'ensemble des fiches		<b>/25</b>
	Expression dans un langage clair ; Structuration de l'exposé Attitude, Investissement du candidat ; Respect de la durée impartie à l'exposé.		<b>/15</b>
<b>NOTE PROPOSEE AU JURY</b>			<b>/60</b>

<b>MEMBRES DU JURY</b>			
<b>NOM - Prénom Fonction</b>			
<b>Emargement</b>			

## CAP AS – EP 1 - Fiche descriptive d'activité

*Rappels : 3 fiches doivent être établies par le candidat (1 en ronde, 1 en accueil/filtrage, 1 en poste de surveillance). Elles doivent être présentées à l'aide d'un traitement de texte.*

NOM PRENOMS DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

FONCTION / ACTIVITE DECRITE : \_\_\_\_\_

ACTIVITE : RONDE – ACCUEIL/FILTRAGE – POSTE DE SURVEILLANCE

(Rayer les mentions inutiles)

Qui a donné les consignes ?

Comment (oralement, par écrit, forme) ?

Matériels disponibles pour répondre à la demande :

Personnes susceptibles d'aider :

Ressources autres (documentation papier, informatisée....) :

Objectif à atteindre :

Autonomie dans l'action (nombre de personnes impliquées, contrôle par supérieur) :

Méthode mise en œuvre :

Objectif réellement atteint :

Durée de l'action :

Mode de compte rendu (à qui et comment ?) :

Leçons tirées de cette activité :

**Epreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence  
Grille d'évaluation CCF – Situation n° 2 - Epreuve écrite**

**Ecrit sur l'environnement juridique et les pratiques professionnelles des métiers de la sécurité**  
NOM DU CANDIDAT :

ETABLISSEMENT DE FORMATION :

DATE : \_\_\_\_\_

**DUREE DE L'ÉPREUVE : 1 heure**

<b>Cadre</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Détail des savoirs</b>	<b>Testé oui/non</b>
<b>ENVIRONNEMENT JURIDIQUE</b>	<b>S – 1 Les institutions publiques Françaises et Européennes</b>	S 1-1 Les libertés publiques	
		S 1-2 Les institutions publiques	
		S 1-3 L'organisation judiciaire française	
		S 1-4 L'organisation administrative territoriale française.	
		S 1-5 L'union européenne	
	<b>S – 2 L'organisation de la sécurité en France</b>	S 2-3 La sécurité privée.	
	<b>S – 3 Le cadre juridique</b>	S 3-1 Le cadre général de la vie juridique.	
		S 3-2 Le cadre juridique d'intervention de l'agent de sécurité.	
		S 3-3 Le droit du travail.	
		S 3-4 La réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.	
<b>TECHNIQUES PROFESSIONNELLES</b>	<b>S – 4 Les pratiques professionnelles</b>	S 4-1 Les consignes professionnelles (générales et particulières).	
		S 4-2 La sécurité de l'agent.	
		S 4-3 La prévention et la dissuasion des actes de malveillance.	
	<b>S – 5 Les techniques de communication</b>	S 5-1 Les principes généraux de la communication.	
		S 5-2 Les techniques de communication orale dans de situations d'accueil.	
		S 5-3 Les techniques de communication écrite.	
		S 5-4 Les technologies d'information et de communication.	

**NOTE PROPOSEE AU JURY**

**/40**

*(Observations éventuelles à porter au dos)*

### Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à agir en matière de prévention et de protection ainsi qu'à :

- déterminer les atteintes et détresses d'une victime, effectuer les gestes indispensables à sa survie en attendant l'arrivée des secours externes.
- apporter la preuve qu'il maîtrise les savoirs et les savoir-faire exigés pour l'obtention de l'attestation PSE 1.

### Contenu de l'épreuve

Elle est conçue en fonction du référentiel des activités professionnelles se rapportant à la fonction protection et secours à personnes.

### Critères d'évaluation

L'évaluation porte sur la qualité des éléments suivants :

- la vigilance d'observation ;
- la mise en œuvre des compétences du référentiel de certification PSE 1 (prise en compte des différentes actualisations de cette certification).

### Formes de l'évaluation en CCF

**Dans le cadre de la formation au CAP « Agent de sécurité »**, cette évaluation s'effectue au cours de deux séquences organisées en centre de formation pendant l'année terminale.

**Pour les candidats admis dans le cycle de trois ans conduisant au baccalauréat professionnel « Sécurité prévention »**, ces évaluations se répartiront sur les deuxième et troisième semestres du cycle de formation.

La proposition de note est établie par les membres de la commission d'évaluation. Elle est transmise au jury de délibération accompagnée des documents justificatifs.

#### Phase 1 :

Note : 40/80

Elle a pour but de vérifier la capacité du candidat à agir en matière de prévention et de protection des risques liés aux personnes conformément aux compétences C 4-01, C 4-02, C 4-03.

Elle se déroule à partir d'une situation professionnelle simulée. (grille p 9)

#### Phase 2 :

Note : 40/80

Elle a pour but de vérifier la capacité du candidat à agir en matière d'intervention conformément aux compétences C 4-04, C 4-05, C 4-06. (grille p 10)



**Epreuve EP2 – sécurité des personnes et des biens**  
**Grille évaluation CCF – PHASE 1**

**NOM :**

**Date :**

**Prénom :**

**Evaluateur :**

**Etablissement de formation :**

**PHASE 1 Prévention et protection des risques liés aux personnes conforme aux  
compétences C 4-01, C 4-02 et C 4-03**

	<b>Le candidat doit être capable de</b>	<b>Observations</b>
C4-01	Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques	
C4-02	Prévenir les risques : <ul style="list-style-type: none"><li>- observer une situation, un lieu, une scène,</li><li>- identifier un objet pouvant présenter un risque,</li><li>- repérer les situations à risque.</li></ul>	
C4-03	Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque : <ul style="list-style-type: none"><li>- mettre en place un dispositif de protection,</li><li>- intervenir soi même,</li><li>- alerter les services compétents pour intervention.</li></ul>	
<b>Note proposée au jury</b>		<b>/40</b>

**Epreuve EP2 – sécurité des personnes et des biens  
Grille évaluation CCF – PHASE 2**

**NOM :**

**Date :**

**Prénom :**

**Evaluateur :**

**Etablissement de formation :**

**PHASE 2 Prévention et protection des risques liés aux personnes conforme aux  
compétences C 4-04, C 4-05 et C 4-06**

Situation : *description*

	<b>Le candidat doit être capable de</b>	<b>Observations</b>
C 4-04	Mettre en place un périmètre de sécurité.	
C 4-05	Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires.	
C 4-06	Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE 1	

**Note proposée au jury**

Signature évaluateur :

**/40**

**TOTAL Phase 1 + Phase 2**

**/ 80**

## Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à agir en matière de prévention et de protection ainsi qu'à :

- identifier l'origine d'un départ de feu
- définir et mettre en œuvre les priorités d'action.

## Contenu de l'épreuve

Elle est conçue en fonction des tâches et des activités se rapportant à la prévention et à la lutte contre l'incendie.

## Critères d'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la maîtrise du référentiel de certification SSIAP 1.

## Formes de l'évaluation en CCF

Le déroulement des épreuves doit permettre de s'assurer que le candidat réagit avec rapidité et pertinence à la situation

Il doit :

- proposer des moyens d'extinction adaptés à la nature du feu,
- faire appel aussi rapidement que possible aux services de secours,
- prendre les mesures conservatoires susceptibles de limiter les conséquences de l'événement.

Après l'extinction du feu, le candidat doit justifier les procédures et moyens qu'il a utilisés et apporter aussi la preuve qu'il maîtrise les savoirs et savoir-faire requis pour la qualification SSIAP1.

La présence dans la commission d'évaluation d'au moins un représentant de la Direction départementale des services d'incendie et de secours du département où se déroule l'examen est obligatoire.

Cette évaluation s'effectue au cours de deux séquences organisées en centre de formation pendant l'année terminale.

**Dans le cadre de la formation au CAP « Agent de sécurité »**, cette évaluation s'effectue au cours de deux séquences organisées en centre de formation pendant l'année terminale.

### **Pour les candidats admis dans le cycle de trois ans conduisant au baccalauréat professionnel**

« **Sécurité prévention** », ces évaluations se répartiront sur les deuxième et troisième semestres du cycle de formation.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique du domaine professionnel. Elle est transmise au jury de délibération accompagnée des documents justificatifs.

Phase 1 :

Note : 40/80

Elle a pour but de vérifier la capacité du candidat à agir en matière de prévention et de protection des risques incendie conformément aux compétences C 5-01, C 5-02.

Elle se déroule à partir d'une situation professionnelle simulée.

Elle s'appuie sur la grille d'évaluation p 13.

Phase 2 :

Note : 40/80

Elle a pour but de vérifier la capacité du candidat à mettre en œuvre les compétences C 5-03, C 5-04 en matière d'intervention sur des feux.

Elle s'appuie sur la grille d'évaluation p 14.

**L'ensemble des évaluations sera reporté sur la grille récapitulative p 15.**

## Epreuve EP3 – Sécurité Incendie

### Grille d'évaluation Epreuve CCF

#### Phase 1 Prévention et protection des risques incendie

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Date de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Evaluateurs (noms et signatures) :

- Représentant (s) du SDIS : \_\_\_\_\_

- Enseignant(s) : \_\_\_\_\_

	Compétences	Observations	Note
C 5-01	Repérer et signaler les situations génératrices de risques incendie		/30
C 5-02	Prévenir les risques incendie		/10
<b>Note proposée au jury</b>			<b>/40</b>

#### MEMBRES DU JURY

NOM - Prénom			
Fonction			
Emargement			

## Epreuve EP3 – Sécurité Incendie

### Grille d'évaluation Epreuve CCF

### Phase 2 Intervention sur un feu

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Date de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Evaluateurs (noms et signatures) :

- Représentant du SDIS : \_\_\_\_\_

- Enseignant(s) : \_\_\_\_\_

	Compétences	Observations	Note
<b>C 5-03</b>	Intervenir : mettre en œuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1		/28
<b>C 5-04</b>	Mettre en place un périmètre de sécurité incendie		/12
			<b>/40</b>

<b>Note finale</b>	<b>/80</b>	<b>/20</b>
--------------------	------------	------------

L'évaluation porte essentiellement sur :

- le comportement professionnel ;
- l'adaptation à une situation liée à l'incendie ;
- le choix judicieux de l'action et des mesures conservatoires contre l'incendie (cf. dispositions réglementaires de la qualification ERP1 et IGH1) et la justification des procédures utilisées ;
- 

#### MEMBRES DU JURY

MEMBRES DU JURY			
<b>NOM - Prénom</b>			
<b>Fonction</b>			
<b>Emargement</b>			

# CAP AGENT DE SECURITE

## DOSSIER INDIVIDUEL DE CONTROLE EN COURS DE FORMATION

A transmettre au jury avec les grilles et les documents qui ont permis l'évaluation

ETABLISSEMENT DE FORMATION :

ANNEE : 201 - 201

NOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

PRENOM DU CANDIDAT : \_\_\_\_\_

SYNTHESE DES EVALUATIONS				
Epreuves	Nature	Date	Notes détaillées	Notes proposées au jury
<b>EP1</b> Coef. 9	Situation d'évaluation en milieu professionnel (PFMP) Coef. 3		/60	<b>/180</b>
	Epreuve orale sur dossier Coef. 3		/60	
	Environnement juridique et pratiques professionnelles (épreuve écrite) Coef. 2		/40	
	Prévention Santé Environnement Coef 1		/20	
<b>EP 2</b> Coef. 4	<u>Phase 1</u> Prévention et Protection des risques liés aux personnes Coef 2		/40	<b>/80</b>
	<u>Phase 2</u> Prévention et Protection des risques liés aux personnes Coef 2		/40	
<b>EP 3</b> Coef. 4	<u>Phase 1</u> Prévention et Protection des risques incendie Coef 2		/40	<b>/80</b>
	<u>Phase 2</u> Intervention sur un feu Coef 2		/40	

PFMP Du _____ au _____	Lieu

Le Chef d'établissement atteste la véracité des renseignements portés ci-dessus (cachet/date et signature)